



ASSEMBLEE GENERALE

21 JUIN 2025

Rapport moral 2024	p. 2
Rapport général d'activité 2024	p. 3
Rapport du groupe Accueil migrants	p. 9
Rapport du groupe Bienvenue	p. 11
Rapport du groupe Accompagnants	p. 13
Rapport du groupe Logement	p. 16
Rapport du groupe Mineurs et jeunes adultes	p. 18
Rapport du groupe Kalan	p. 21
Rapport du groupe Canapés solidaires	p. 22
Rapport du groupe Communication	p. 23
Rapport du groupe Attribution	p. 25
Rapport financier	p. 26
Compte de résultat 2024	p. 28
Bilan comptable au 31 décembre 2024	p. 29
Budget 2025	p. 30
Orientation et perspectives pour 2025	p. 31

Rapport moral 2024

2024 : une année paradoxale pour Solidarité Migrants La Rochelle

L'année a démarré de façon très brutale avec le vote le 26 janvier de la loi Darmanin, restreignant de nombreux droits pour la régularisation et l'intégration des migrants.

La nomination en cours d'année du nouveau Ministre de l'Intérieur a été une autre très mauvaise nouvelle, quand on sait à quel point il fait de ce sujet son cheval de bataille.

Mais 2024 a donné lieu à des motifs de satisfaction : de nombreuses personnes que nous accompagnons ont pu obtenir un premier titre de séjour, grâce à des dossiers solides.

Des rapports pas toujours simples, mais constructifs, ont été mis en place avec la Préfecture de Charente Maritime.

Solidarité Migrants a conforté son positionnement et ses partenariats dans le paysage local, comme le détaille le rapport d'activité.

La cérémonie des parrainages républicains en Mairie a connu un record du nombre de personnes parrainées par les élus.

Le concert pour ton frère et ta sœur a rencontré, comme chaque année, un vif succès et a fait exploser les compteurs d'affluence. Là encore, la solidarité se manifeste au-delà de nos adhérents, avec la participation gracieuse des musiciens, des sonorisateurs, de la buvette du centre social de Villeneuve.

Notre site internet a permis de développer fortement notre visibilité et de nombreuses personnes sont venues gonfler nos rangs (174 adhérents contre 163 en 2023).

Les itinéraires de vie ont conduit quelques bénévoles, qui avaient beaucoup donné et auxquels l'association renouvelle ses remerciements, vers d'autres horizons mais de nouveaux bénévoles nous ont rejoint.

Voilà l'illustration du paradoxe : dans un contexte politique et institutionnel anxiogène et répressif, attisé souvent par des médias et des réseaux sociaux qui véhiculent la peur et le rejet de l'autre, des citoyens et des acteurs associatifs et publics se mobilisent pour résister et tenter d'apporter de l'humanité aux exilés qui partagent notre vie.

Rapport général d'activité 2024

LA VIE DE L'ASSOCIATION

GOUVERNANCE

Pour rappel : De nombreux mois de travail de réflexion ont abouti à la proposition de gouvernance collégiale pour remplacer le fonctionnement en bureau des années précédentes. Par vote de l'AG en juin 2021, Solidarité Migrants La Rochelle a définitivement adopté ce nouveau mode de gouvernance.

Le Collège se réunit régulièrement. Les réunions sont structurées, ouvertes à tous. Au cours des 11 réunions de l'année 2024 la moyenne des participants s'élevait à 16. L'animation et le secrétariat sont assurés par un binôme des membres du Collège. L'ordre du jour est transmis à tous les adhérents une semaine avant la tenue de la réunion mensuelle. Les comptes-rendus, très rapidement rédigés, sont envoyés à tous les membres de l'association.

LES ACTIONS QUOTIDIENNES DES GROUPES D'ACTIVITES

GROUPE ACCUEIL

Le travail s'est poursuivi tout au long de l'année :

- 125 accueils téléphoniques de familles, hommes et femmes isolés
- 55 accueils physiques (sur rendez-vous)

L'effectif du groupe est passé de 6 à 9 bénévoles au cours de l'année.

GROUPE ACCOMPAGNANTS

14 titres de séjours ont été délivrés aux personnes accompagnées.

Les collectifs de donateurs ont financé l'hébergement pérenne de 17 logements pour des familles et jeunes majeurs.

De nouveaux documents élaborés sont disponibles sur le site :

- Règlement Charte des collectifs
- Boîte à outils de l'accompagnement
- Charte des Parrainages
- Deuxième bourse universitaire
- Analyse des procédures de demande d'AES hors métiers en tension
- Trois nouvelles procédures de recours contre OQTF, IRTF, Assignations...

L'effectif du groupe reste stable.

MINEURS ISOLEES - JEUNES MAJEURS

Le groupe a analysé au bénéfice de tous les adhérents l'évolution des lois relatives à l'immigration.

- Accompagnement de mineurs
- Soutien aux jeunes dont la minorité est contestée
- Suivi des jeunes majeurs pour leur demande de titre de séjour

Le Groupe a accompagné plus d'une centaine de mineurs et jeunes majeurs dans leurs démarches administratives, juridiques ou liées à la vie quotidienne et a contribué à 26 régularisations ou déblocages de situations conduisant à la délivrance de titres de séjour.

Il a établi des relations régulières avec l'ASE et la Préfecture

CANAPES SOLIDAIRES

Hébergement exceptionnel de jeunes adultes en période de faible demande du groupe mineurs.
Hébergement d'une douzaine de jeunes qui sont accompagnés par des bénévoles et suivent des cours du groupe Kalan.

KALAN (lieu d'apprentissage)

L'accueil des jeunes est adapté aux besoins et disponibilité des apprenants.
Les cours ont lieu en individuel soit chez les enseignants, soit dans les salles mises à disposition par le Centre Social.

A l'origine, les cours étaient réservés aux seuls mineurs hébergés en Canapés Solidaires.

Aujourd'hui ils sont étendus aux jeunes en cursus scolaire*

L'effectif du groupe reste stable.

* En conformité avec le rescrit de reconnaissance d'intérêt Général qui stipule que
« Solidarité Migrants agit au profit de toute personne migrante en difficulté sans distinction et non au profit d'un cercle restreint de personnes »

LOGEMENT

95 adultes et enfants ont été logés plus durablement dans les 23 logements que gère l'association.
Mise en application de « La politique de logement » fixant le cadre de recherche et d'attribution pour les collectifs des hébergés :

- La recherche de nouveaux bailleurs se poursuit
- Le groupe assure le suivi et les visites des logements occupés par nos hébergés
- Etudes des coûts de réparation et d'amélioration
- L'équipe 'bricolage et petits travaux' intervient pour les menus travaux et réparations des logements occupés

Les pourparlers sont en cours avec la Ville de La Rochelle pour des travaux d'amélioration de confort thermique (baisse de coût de chauffage) dans les logements mis à disposition.

COMMUNICATION

Le groupe alimente notre site <https://www.solidaritemigrantslr.fr/>.

Le suivi des mails reçus par l'association est régulier et réactif.

Les nouveaux flyers et plaquettes sont finalisés

Un oriflamme et des cartes de visites sont disponibles pour les manifestations auxquelles nous participons.

Achat d'un vidéo projecteur.

De nombreux nouveaux bénévoles ont rejoint l'association après avoir visité le site ou consulté notre page Facebook.

BIENVENUE

Le groupe a organisé 11 rencontres pour les nouveaux candidats adhérents.

Les candidats contactent l'association par mail, téléphone direct ou par la fiche contact du site.

33 candidates et 9 candidats ont été reçus, un total de 42 personnes, soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente. 20 personnes se sont engagées dans des groupes.

ATTRIBUTION

Le groupe poursuit sa mission de vérification et validation des dépenses engagées par les accompagnants avant d'émettre son avis en vue du remboursement.

TRESORERIE COMPTABILITE ADMINISTRATION

Subvention : Ville de La Rochelle

Subvention : CPAM.

Convention de partenariat : Mission Locale

Mécénat d'entreprise : Leroy Merlin

Le groupe alerte les membres de l'association sur l'état de nos finances.

La gestion de notre comptabilité est très rigoureuse, élément essentiel pour toute association d'intérêt général !

EVENEMENTS et VISIBILITE

Le 6/01 : L'association a envoyé le 31/12/2024 un **courrier aux sénateurs et députés de Charente Maritime** qui ont voté pour la Loi Asile et Immigration, afin de montrer notre indignation vis-à-vis de ce projet, ainsi qu'une copie aux parlementaires qui ont voté contre.

Une copie a aussi été envoyée à la **conseillère municipale à la solidarité de la Ville de La Rochelle**. En réponse, celle-ci a souligné que la position de la ville resterait la même vis-à-vis de SolMi.

Suite à cet envoi, seule **Mme Babault**, députée de la 2^{ème} circonscription de la Charente-Maritime, a proposé aux représentants de SolMi un rendez-vous pour le 18 mars, à Sainte-Soulle. Rendez-vous qui a été annulé quelques jours avant la date.

Le 14/01 : Nous avons participé au **rassemblement contre la loi Asile et Immigration**.

Localement : distribution de tracts organisée par le Collectif Migrants 17 sur le marché de la Pallice à La Rochelle

Le 21/01 : Participation à la **Marche citoyenne nationale** contre la loi Asile et Immigration

Le 12/04 : Good Planet, présentation de l'association et de nos actions aux étudiants et lycéens à l'occasion des Rencontres CAP2030 à l'Université de La Rochelle. Rencontre suivie par un don d'un montant de 400€ pour nos actions.

17/05 : Présentation de l'association au collège **Dompierre sur mer**. Intervention suivie par un don d'un montant de 150€ pour nos actions.

Le 4/08 : **Village Etape Alternatiba** : Présentation de l'association par un membre du Collège et distribution de flyers au public.

Le 7/09 : **Village de la vie associative** Participation à cette première édition de la manifestation initiée par la mairie et France Bénévolat. Objectif : susciter des vocations de bénévoles. Entretien radio en direct avec l'équipe de Radio Collège.

Septembre : **BTS Ile de France** : Intervention auprès des étudiants en BTS animations des collectivités de l'île de France. Nous avons présenté les portraits de 5 mineurs régularisés ce qui a facilité l'intervention.

Le 7/11 : soirée de remerciements pour la participation au **Village de la vie associative** organisée par la ville à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Le 16/11 : **Village des solidarités** : PI de Verdun. Permanence assurée par nos bénévoles sur le stand mis à notre disposition. Présentation du **Projet artistique** conduit par Gérard Lhérieu et le groupe accompagnants. Les artistes proposent une œuvre réalisée avec un migrant qui est utilisée comme support d'expression dans le cadre de cette manifestation.

31/10 : Nous avons déposé sur le site **France Bénévolat** des annonces pour nos besoins en bénévoles des groupes Accompagnants, Accueil, Logement. Nous avons déposé des annonces sur la plateforme « **jeveuxaider.gouv.fr** » mise à la disposition des associations pour la recherche de bénévoles.

Le 8/11 : **Concert pour ton frère et ta sœur**.

Soirée très conviviale et très positive. Grosse affluence. (1 000 euros de plus qu'en 2023).

Trois groupes musicaux cette année : Mama Tria, Les Filles de l'Ouest, Les Des Blonds.

Remerciements et présentation de l'association par Catherine et Eric.

Témoignages de deux personnes régularisées : Houssainatou et Hafsa.

Prise de parole du président de l'Association des Jeunes Guinéens, pour une présentation de l'association.

Le collège a remercié Yann Vrignaud pour les très belles affiches du concert ; Véronique et Zahir Chellit pour l'organisation de l'évènement, ainsi que tous les bénévoles participants.

Le 3/12 : **Cercle du silence** : communications relayées sur notre site pour élargir la visibilité de cette action.

Le 10/12 : **Parrainages républicains**, édition 2024 : un moment important pour les personnes migrantes que nous accompagnons durant lequel nous avons été nombreux, par notre présence, à leur manifester notre soutien ! Un moment solennel au cours duquel les élus de La Rochelle, et la Ville avec eux, affirment l'accession à la citoyenneté des personnes migrantes et témoignent de leur encouragement aux actions de Solidarité Migrants ! Un moment militant à l'occasion duquel nous montrons que notre association agit grâce à un large réseau d'adhérents, de donateurs et de très nombreux bénévoles !

Les rapports avec les différentes institutions.

- **Préfecture** : Trois rencontres en 2024. (Rappel : Engagement du DGS de la préfecture de nous rencontrer chaque trimestre). Préparation rigoureuse des ordres du jour et des questions d'actualité depuis le vote des nouvelles lois !
- **Département** : Nombreuses rencontres avec la direction des services délégués à la petite enfance, à la prévention et à la protection de l'enfance ainsi que des services de l'enfance et de la famille (qui gère A.S.E.). Un canal de communication est établi avec notre association. Les bénéfices, qui profitent aux mineurs et jeunes majeurs, sont perceptibles (voir le rapport du groupe Mineurs Jeunes Majeurs).
- **Mairie** : Les conventions des quatre logements mis à disposition pour les familles sont reconduites tacitement jusqu'en novembre 2026. Rendez-vous avec Chantal Murat, élue municipale à la Solidarité en janvier 2024.
- **CPAM** : Problématique des dossiers AME sans solution : RDV SolMi avec le responsable du Pôle social CPAM programmé pour 2025

Les liens avec les autres structures associatives

- Le Collège a émis un avis défavorable pour la signature des nouveaux documents (Charte et règlement intérieur) du **Collectif Migrants 17**, aucun membre de l'association ne siègera au Collectif. Cependant le Collège s'est prononcé pour une participation ponctuelle à des manifestations organisées par le CM17.
- Au niveau national Solidarité Migrants relaie et suit les travaux et actions de **GISTI**.
- Pour la troisième année consécutive des bénévoles ont participé à la formation au droit au séjour et droit d'asile de haut niveau, organisée par le **CAS** et dispensée par la **CIMADE**
- La **CIMADE** n'a pas repris ses permanences.
- SolMi est en contact avec **AFIDE** pour une éventuelle collaboration future.
- Signature de la convention reconduite avec la **Mission locale**
- Collaboration consolidée et extrêmement efficace avec le représentant de **France Service** à la mairie annexe de Mireuil.
- **France Bénévolat** : propose de constituer des groupes de réflexion sur différents thèmes (Ateliers sur la langue, les traumatismes, l'orientation vers les bons interlocuteurs) autour des personnes migrantes. Plusieurs adhérents de Solidarité Migrants ont participé à la première rencontre.
- Contact établi avec Céline Aimé du **CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille) qui viendra exposer les objectifs de travail et plus particulièrement l'aide qui pourrait être apportée aux « sans-papiers »

Quelques difficultés récurrentes

- L'accompagnement, colonne vertébrale de l'association, ne peut être mis en place pour beaucoup de personnes reçues à l'Accueil, faute d'accompagnants disponibles.
- Le coût en constante augmentation des charges (électricité, gaz) des logements, parfois très mal isolés
- Les collectifs de donateurs : 17 mis en place pour pallier l'absence de solutions, montages parfois fragiles.
- Chacun est conscient qu'il reste nécessaire de poursuivre travail et réflexion sur l'accompagnement, l'engagement et le logement

Les projets évoqués en 2024 à mettre en œuvre en 2025

- Réflexion sur la durée de l'accompagnement après régularisation.
- Création par le groupe Communication d'un fichier partagé **agenda d'organisation des événements SOLMI** destiné à tous les adhérents voulant s'impliquer. Mis en ligne dans l'espace adhérents du site en lecture seule. Pour remplir les différents champs en lien avec les organisateurs, les adhérents doivent communiquer leurs propositions, demandes et candidatures au groupe Communication. Pour chaque événement il faudra un référent SolMi.
- Proposition de formation ASSOCONNECT dispensée aux animateurs sur demande auprès du groupe Communication interne.
- Amélioration de la qualité et la fiabilité des **documents mis à disposition** sur le site SolMi, a minima dater et mettre à jour.
- Sécurisation des données de l'association avec l'aide et conseils des sachants (**LDH et d'avocats**).
- Présence effective de SolMi au sein du **CAS 17**, et notamment pour les événements comme le FESTISOL et les ELLES A LA ROCHELLE.
- Redéfinition des modalités de fonctionnement du **Blog** sur le site
- Projet de constitution d'un **groupe Alerte** dont la vocation (à préciser) serait de mener des actions de sensibilisation.
- Poursuite du débat sur les modalités d'évaluation et valorisation comptable du travail des bénévoles.

De bonnes nouvelles aussi

- Bilan sur les **régularisations en 2024** des personnes accompagnées par Solidarité Migrants : en tout 40 personnes ont profité de l'action de SolMi (régularisation ou progrès significatif) 14 suivies par le groupe Accompagnants ; 26 suivies par le groupe Mineurs jeunes majeurs.
- L'invitation personnalisée aux **nouveaux adhérents** à participer à l'après-midi festive autour de **la galette**.
- Le **Département 17** a décidé de continuer, pour le moment, à prendre en charge les Jeunes Majeurs ayant une OQTF
- Groupe de réflexion engagée par **France Bénévolat** : une seconde réunion est prévue.
- **Médecins du Monde, Parcours d'exil** : une permanence santé orientée vers les traumatismes est assurée par Chloé Lamotte, médecin et membre de SolMi
- Demande de la **CFDT** d'une participation de SolMi à un groupe de travail sur le droit des personnes dont les étrangers. Projet 2025.
- Mise en place d'une **Cellule aide aux démarches**, constituée par un groupe de personnes ayant une certaine expérience du montage de dossiers administratifs pour jouer un rôle pédagogique et de conseil, voire de vérification de dossiers à la demande.
- Création d'un groupe **SIGNAL** (initialement WHATSAPP) permettant de faire circuler rapidement les informations entre les membres du Collège.

Rapport 2024 du groupe ACCUEIL

OBJECTIF

Le groupe Accueil a pour mission d'accueillir les migrants majeurs et sans-papiers (célibataires et familles), de les écouter, les informer, les orienter.

Ce groupe propose au groupe « accompagnants » une liste de personnes (parmi celles reçues) jugées avec un besoin urgent d'accompagnement

COMPOSITION

Début 2024, le groupe était constitué de 9 membres.

Chantal Arbogast, Odile Béésau, Ghislaine Garnier, Danièle Michel, Mandy Micou, Eliane Parra, Catherine Raynal, Claire Vialle et Ven Kubie.

Il a enregistré cinq départs (Odile Béésau, Vendula Kubie, Catherine Raynal et Mandy Micou). Merci infiniment à eux pour le travail effectué.

Le départ d'Odile comme animatrice du groupe laisse un grand vide.

Fin 2024, 3 nouveaux membres vont intégrer le groupe

ORGANISATION

1. **Téléphone** de l'association (07 68 10 64 74) : l'organisation n'a pas bougé en ce qui concerne le téléphone de l'association : une astreinte d'environ 2 semaines se fait à tour de rôle. Les appels sont tous consignés dans un tableau partagé.
2. **Permanence physique**, deux fois par mois : trois rendez-vous de 14h à 17h le jeudi après-midi, salle 9 à la MDA, 21 avenue Champ de Mars (avec un arrêt en juillet et août). Un binôme reçoit les personnes ayant pris rendez-vous préalablement par téléphone.

Une « **fiche accueil** » guide les entretiens. Une fois complétée, elle est rangée dans le classeur Accueil. Après l'accueil, les bénévoles de permanence transcrivent dans le fichier partagé les informations notées en cours de rendez-vous, ce qui permet à tous les membres du groupe Accueil d'être au courant de tous les dossiers.

Une **réunion mensuelle** permet de partager les cas des personnes entendues au téléphone et accueillies à la permanence physique. Elle permet aussi d'échanger sur l'actualité et de se répartir les tâches (téléphone et accueil). Nous avons ouvert à la lecture notre listing en ligne (google sheets) aux deux animateurs du groupe Accompagnants pour leur donner toute l'information. Le groupe Accueil reste à disposition des animateurs pour donner les urgences au-delà du seul critère de la date d'enregistrement.

ACTIVITE 2024

Pour l'année 2024, nous avons reçu plus de **300 appels téléphoniques**. La majorité est constituée d'appels de sans-papiers, mais un grand nombre d'appels sur le numéro SolMi concerne des demandes de renseignements et parfois des offres de services auxquels s'ajoutent quelques appels pour des dons de vêtements, meubles, matelas ou des propositions de logements (toujours transmis aux groupes *ad hoc*).

Etaient prévues 69 **heures de rendez-vous individuels**. 55 personnes ont été effectivement reçues le jeudi après-midi. 14 ont annulé le rendez-vous ou ne se sont pas présentées.

Parmi les personnes reçues, près de la moitié représente des hommes seuls, célibataires, en général assez jeunes, moins de 30 ans et souvent d'origine d'Afrique de l'Ouest.

Un peu moins d'un quart, des femmes isolées, un peu moins d'un quart également des femmes seules avec enfants.

Moins de 20% représente des familles.

Il reste toujours vrai que la principale demande concerne le logement, mais également l'aide aux démarches variées. Nous continuons à informer sur l'AME, les titres de transport de bus au tarif solidaire, la déclaration d'impôts et sur toutes les adresses pour trouver des cours de français, des aides juridiques, des ressources alimentaires et vestimentaires. Nous utilisons beaucoup le livret « Accueil solidaire à La Rochelle » édité grâce au Collectif d'actions solidaires -CAS 17-.

La demande est forte, peut-être un peu moins que l'année précédente.

Limites de notre groupe

La limite de notre travail semble être toujours constitué par les possibilités d'accompagnement trop faibles.

Notre impossibilité de répondre favorablement aux demandes de logement est un élément difficile à gérer.

Une aide aux démarches semble une priorité.

OBJECTIFS 2025

Harmoniser les réponses lors des appels et permanences physiques.

Faire en sorte que les membres du groupe trouvent les informations nécessaires pour leur travail.

Améliorer notre communication avec les autres groupes.

En particulier, prioriser les demandes d'accompagnement.

Mettre en place un sous-groupe pour systématiser l'aide aux démarches (AME, impôts, Yelo en priorité et dépôt éventuel de dossier de titre de séjour).

Rapport d'activité du groupe BIENVENUE

I) Réunions « Bienvenue » :

Dans l'année 2024, onze réunions « Bienvenue » ont eu lieu dans les locaux de la Maison des Associations, 21 rue du Champ de Mars à La Rochelle.

(* voir en annexe des précisions sur ces réunions « Bienvenue ».)

Nous avons reçu 33 candidates et 9 candidats, soit un total de 42 personnes, soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année 2023 où 30 personnes se sont présentées aux réunions « Bienvenue ». Nous attribuons cette augmentation à la qualité du Site Internet élaboré par le groupe Communication, et aux tenues de stands au village des associations et à « Festisol » : merci à tous ces actrices et acteurs !

Cette année, aucun membre des autres groupes de Solidarité Migrants n'a participé à ces réunions. Au total, 97 personnes, suite à leurs demandes, ont été invitées ; les 55 personnes qui ne sont jamais venues aux réunions Bienvenue, ont été invitées au moins à trois reprises, systématiquement par courrier électronique et SMS, et parfois par appel téléphonique,

Orientations des candidates et candidats :

Groupes	Orientations	Intégrations
Accompagnants majeurs et familles	24	10
Mineurs-jeunes majeurs	12	1
Accueil	6	3
Kalan	18	6
Canapés solidaires	5	
Logement	1	
Communication	2	1
Comptabilité	2	

Sur les 42 personnes reçues, 19 ont intégré un groupe, et 1 a intégré deux groupes, soit un total de 20 personnes qui se sont engagées pendant un certain temps dans l'année (ce chiffre ne tient pas compte des départs, s'il y en a eu)

29 ont adhéré à l'association, 7 ont fait un don.

II) Réunions internes des membres du groupe Bienvenue :

Marie, Benoît et Jean se sont réunis le 18 janvier pour faire le point sur le fonctionnement du groupe afin d'améliorer nos pratiques.

(**voir en annexe le compte rendu de cette réunion)

ANNEXE

*** Réunions Bienvenue :**

Ces réunions sont organisées par le groupe « Bienvenue », constitué de Marie Bellais, Benoît Gaillard et Jean Fornier-Allais.

Elles ont pour but de présenter aux candidates et candidats au bénévolat, le fonctionnement des différents groupes, les actions, les besoins de l'association et répondre à leurs questions.

Les candidates et candidats contactent Solidarité Migrants soit en téléphonant directement au groupe Accueil, qui nous transmet leurs coordonnées, soit en s'inscrivant directement sur le Site Internet, soit en s'inscrivant au cours d'un événement (stand solidarité Migrants au village de la vie associative et au village des solidarités « Festisol »), soit par l'intermédiaire d'un membre de solidarité Migrants.

**** Compte rendu de la réunion de l'équipe Bienvenue du 18 janvier 2024**

Maison des associations, salle 9 de 17 h15 à 18 heures

Présents : Marie, Benoît et Jean.

Avant la réunion Bienvenue, les trois membres de l'équipe ont fait le point sur le fonctionnement du groupe. Voici ce qui a été décidé :

Rythme des réunions Bienvenue :

- nous poursuivrons le rythme d'une réunion mensuelle et, si besoin, les compléter par des réunions individuelles ou de deux à trois personnes exceptionnellement. *

Suivi des candidatures :

- Dans les 10 à 15 jours qui suivent les réunions Bienvenue nous continuerons de contacter chaque candidate et candidat.

- À plus long terme nous contacterons les candidats qui n'ont pas donné suite dans un engagement quelconque.

- Pour le rapport d'activité annuel, nous demanderons à chaque groupe le nom des nouveaux membres qui ont intégré leur équipe.

Possibilité à tout membre actif de s'ouvrir à d'autres engagements dans Solmi :

Actuellement les réunions « Bienvenue » sont ouvertes aux autres membres des différents groupes. En général ce sont des animateurs ou membres très actifs qui viennent se joindre à nous, surtout pour exposer le fonctionnement et les besoins de leur équipe.

À la réunion collégiale du 5 février 2024, nous présenterons une proposition adressée aux animateurs de groupe pour encourager les membres de leur équipe à participer à une réunion Bienvenue afin de mieux connaître les différents volets de l'association, et éventuellement compléter leur engagement et/ou s'investir autrement.

* En février a eu lieu deux réunions « Bienvenue »

Bilan d'activités du groupe ACCOMPAGNANTS

Les objectifs de fonctionnement du groupe

Il s'agit, d'accompagner des personnes seules ou en couple, des familles : parents seuls avec enfant(s) ou couples avec enfant(s) dans leur intégration dans la société et la vie de la cité Rochelaise.

L'aide aux démarches représente la plus grande partie de l'activité des accompagnants : démarches vers la CPAM, La régie des transports, les associations caritatives pour les aides diverses. Enfin, la constitution des dossiers pour le dépôt des demandes de titre de séjour.

Cet accompagnement représente un investissement important de la part des bénévoles, les rencontres mensuelles du groupe accompagnants fondées sur l'aide mutuelle permettent un échange d'informations, l'actualisation des informations et un soutien en cas de difficultés majeures.

Présentation/Organisation

Le groupe accompagnants se réunit une fois par mois, souvent la semaine suivant la réunion du collège.

Les 43 accompagnants sont invités par mail à la réunion. Nous comptons entre 36 et 37 % de personnes présentes, et 10% adressent un mail pour informer de leur absence. (10 bénévoles ne sont jamais venus, n'envoient pas d'excuses).

Ces réunions sont des moments privilégiés pour s'informer, échanger. Le temps consacré à la présentation des situations est important mais trop court pour certains, il faut rester vigilant pour que les informations sur les familles ne soient pas redondantes, que seuls les éléments nouveaux soient abordés. La présence régulière et/ou la lecture attentive des comptes rendus permet de s'approprier les situations et facilite les échanges.

Les co-animateurs proposent aux accompagnants : des rendez-vous qui permettent de donner des réponses individualisées, ou des rencontres communes avec la famille ce qui donne un autre regard sur la situation : 5 rendez-vous en moyenne sur l'année.

Les nouveaux bénévoles

Les personnes intéressées par l'action de Solidarité Migrants rencontrent le groupe Bienvenue. Elles font le tour des groupes et se positionnent après.

En 2024 : 33 personnes (après avoir été reçues par le groupe bienvenue) se sont dites intéressées par l'accompagnement.

La crainte de la lourdeur de la tâche, des démarches, la responsabilité liée au montage des dossiers pour les demandes de titre de séjour, diminue le nombre de personnes qui rejoignent le groupe Accompagnants.

Sur les 33 personnes intéressées par l'accompagnement 8 se sont positionnées et ont commencé un soutien à une personne.

Mois 2024	Janv.	Févr.	mars	avril	Mai	Juin	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Personnes intéressées	3	4	3	2	3	1	7	1	0	9
Personnes ayant intégrées le groupe	1	0	1	1	1	0	1			3

L'image du groupe accompagnants

La mise à jour du fichier des bénévoles accompagnants donne une image plus réelle du nombre d'accompagnants : nous sommes 43 accompagnants pour 47 situations de célibataires ou familles accompagnées.

Dont : 22 personnes célibataires, 7 familles monoparentales (5 mères avec 1 enfant, 1 père avec 2 enfants, 1 mère avec 2 enfants).

2 couples sans enfants, 4 couples avec 1 enfant, 5 couples avec 2 enfants, 2 couples avec 3 enfants, 2 couples avec 4 enfants, 1 couple avec 5 enfants

6 jeunes majeurs issus des familles accompagnées s'ajoutent à ce chiffre ils sont encore avec leurs parents sauf 1

En totalité les bénévoles accompagnent 103 personnes au 31 mars 2025

Célibataires	Familles monoparentales		Couples sans enfants	Couples avec enfants				
	Parent avec 1 enfant	Parent avec 2 enfants		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
22	5	2	2	4	5	2	2	1

Accompagnants/accompagnés

27 accompagnants sont seuls pour accompagner les personnes. Ce sont en majorité des célibataires : 20 célibataires.

5 célibataires et 11 familles sont accompagnées par un binôme de bénévoles

Comme en fin d'année 2024 un certain nombre de nouveaux (4) bénévoles ont choisi de rejoindre le groupe des accompagnants, il a fallu une mobilisation des anciens pour les soutenir.

Une accompagnante a rejoint le « collectif » des accompagnants du logement de la rue Queyras, elle est soutenue par les autres accompagnants plus anciens.

Une nouvelle accompagnante va venir en renfort d'une accompagnante qui n'envisageait pas de poursuivre le soutien de la famille d'autant que cette famille s'est agrandie d'une belle fille et d'un bébé.

Enfin parmi des personnes reçues au groupe accueil une personne célibataire est accompagnée par un nouveau bénévole et une ancienne.

L'accompagnement en binôme permet des passages de relais, des regards différents. Il faudra peut-être repenser la place de ce bénévole expérimenté qui doit être un tuteur pour le nouvel accompagnant.

La bourse d'étude a été reconduite pour l'ainé d'une famille accompagnée par l'association. Il est étudiant en IUT.

Parrainages Républicains

15 familles ou personnes ont été parrainées en décembre 2024. Malgré des difficultés pour trouver le nombre nécessaire de parrains républicains. La cérémonie a été appréciée par tous les participants. Cet événement est toujours très important pour les personnes accompagnées, c'est la reconnaissance par la mairie de La Rochelle d'un statut pour ces personnes.

Participation à des manifestations

Les membres du groupe accompagnants ont participé activement à des manifestations en particulier :
1- dans le cadre du Festisol : le village des Solidarités sur la place de Verdun durant une journée pour présenter les actions de l'association.

2- pour la préparation et surtout pour la soirée du Concert pour Ton Frère et Ta Sœur : fabrication de plats pour le buffet, mise en place de la salle. La confection des repas pour les artistes a été réalisée par des personnes accompagnées : Anna et Nonette.

3- investissement sur le Village de la vie associative début septembre 2024. Cette nouvelle initiative des services de la mairie de La Rochelle a permis de toucher un certain nombre de personnes qui ont pris contact avec le groupe bienvenue.

Liens avec les autres groupes de l'association :

L'envoi mensuel d'un tableau des personnes venues au groupe bienvenue permet une prise de contact, une invitation à une rencontre individuelle et une participation au groupe par la suite si l'engagement de ce bénévole se confirme.

Durant l'année 2024 les animateurs du groupe accompagnants sollicitent le groupe accueil pour connaître les coordonnées des personnes qui souhaitent être accompagnées. Cette pratique évite le stress de la « non-réponse » quand aucun accompagnants ne peut soutenir une famille. Par contre, si elle protège les accompagnants elle ne renvoie pas la réalité des demandes qui sont nombreuses et sans réponse.

La participation ponctuelle au groupe accueil ou bienvenue et régulière au groupe logement permet un partage direct d'informations et une connaissance mutuelle.

Travaux de l'année

Des membres du groupe ont travaillé sur l'actualisation de la « charte de l'accompagnant » document qui présente la méthodologie de l'accompagnement. Document utile pour une présentation aux bénévoles qui souhaitent nous rejoindre. La boîte à outils complète la charte de l'accompagnant : ces 2 documents seront présentés à l'assemblée générale.

Rapport annuel du groupe LOGEMENT

- Mise en place de la **politique du logement** de l'association, adoptée à l'AG de juin 2024.
Entre autres, rappel de la durée de l'hébergement ; de sa fin lors de la régularisation de la personne ou famille hébergée.
En ce sens, les conventions d'hébergement temporaire, mentionnent cette phrase :

*« Le règlement de l'association stipule que notre prise en charge de l'hébergement prend fin dès lors que la famille accompagnée est titulaire d'un titre de séjour.
Elle bénéficie alors d'un délai de 6 mois pour organiser ses nouvelles conditions de vie. »*
A noter : 8 personnes hébergées ont changé de logement ; soit pour un logement social, soit pour un autre logement géré par l'association.
- Attention particulière portée à la **participation des personnes hébergées** concernant les charges et dont le but est l'autonomie.
L'effort demandé est d'autant plus nécessaire que les dépenses d'énergie ont considérablement augmenté en 2024.
Dans ce sens, les conventions d'hébergements temporaires ont été améliorées, faisant ressortir le montant des charges annuelles.
Nous pouvons souligner que la participation des personnes hébergées au coût global des logements est passée de 13 % en 2023 à **20 %** en 2024.
- **Commission d'attribution de logements**
Mise en place en 2023, composée à parité de membres du G. Logement et de membres du G Accompagnants. Elle s'est réunie 1 fois en 2024, en l'absence de pluralité de candidats.
- Mise en place du **Mode d'emploi des collectifs** pour le financement des logements, soumise au vote lors de l'Assemblée Générale de juin 2024.
- **L'équipe travaux** est associée aux réunions et réflexions du G Logement.
- Continuité des interventions dans les logements de la Ville ; à souligner la mise en place d'une baie vitrée à l'appartement Queyras pour une meilleure isolation.

Relation avec la Mairie

- Elaboration d'un dossier de travaux et devis concernant 3 logements de la Mairie, envoyé à Mme Murat, élue référente.
- Réponse attendue suite au vote du budget municipal en 2025.

En 2024, Solidarité Migrants a :

géré 23 **logements**

hébergé 87 **personnes** (hors Canapés Solidaires), soit 44 **adultes** et **43 enfants**

mobilisé 17 **collectifs** de donateurs qui contribuent au paiement des loyers et charges des locations du parc privé

Partenariat avec Leroy Merlin, lancé en début d'année a abouti favorablement au versement d'un don à l'association de 1500 €

Un appel aux adhérents pour trouver de nouveaux logements nous a permis d'obtenir un studio au sein d'une maison.

Par contre, l'appel aux adhérents et à France Bénévolat pour renforcer le groupe logement, s'est avéré sans effet.

Réunion avec le groupe communication afin d'alimenter notre « boîte à outils »

Réflexion lancée sur la durée **de l'accompagnement et de l'hébergement** : une commission composée de membres du groupe logement et du groupe accompagnants, s'est réunie en novembre et en décembre.

PERSPECTIVES & OBJECTIFS 2025

Maintenir le volume du parc immobilier géré par Solmi

Diminuer la charge de ce parc pour le budget Solmi

- en faisant progresser la participation des personnes hébergées aux charges
- en créant des Collectifs pour les logements de la Ville

Concrétiser les projets de rénovation des logements Ville, en priorité Queyras

Réviser le contenu des conventions d'hébergement temporaire

Etoffer le groupe logement et coopter son / sa représentant(e) au Collège

Rapport du Groupe Mineurs et Jeunes Majeurs isolés étrangers

Objectifs

Il s'agit, en priorité, d'accompagner les jeunes migrants isolés, mineurs, puis devenus jeunes majeurs, arrivés sur la Rochelle.

Les engagements internationaux de la France et les lois qui en découlent chargent l'État, via les Départements, de leur apporter protection et projet éducatif ou professionnel.

L'Association veille à ce que les lois soient appliquées d'une part en apportant appui aux jeunes mineurs qui tentent de faire reconnaître leur minorité, d'autre part en accompagnant les jeunes majeurs qui sont nombreux à rencontrer des difficultés à se faire régulariser par la Préfecture.

Enfin, il s'agit de faire œuvre de communication et de sensibilisation auprès de la population et de tenter de peser sur les évolutions législatives.

La situation pour les mineurs et jeunes majeurs en 2024

- **Les arrivées** de mineurs isolés étrangers (ou Mineurs non accompagnés MNA) en France sont restées, en 2024, à un niveau élevé : environ 20 000 MNA, au total, ont été pris en charge par les ASE (Aide Sociale à l'Enfance) des Départements. Mais il s'agit, seulement, d'une part des jeunes qui se sont présentés, à leur arrivée, comme mineurs. Les autres sont donc considérés, à tort ou à raison, comme majeurs et rejoignent les adultes étrangers sans papiers présents en France.

Les MNA pris en charge représentent moins de 15 % des mineurs pris en charge par les ASE

- **La prise en charge par l'ASE Charente Maritime** et par les Associations mandatées par l'ASE (essentiellement l'Escale, Don Bosco, Le Logis, Relais 17, SAMIE) est satisfaisante, notamment comparée à celle de beaucoup d'autres Départements, grâce à l'équipe actuelle au Département et au Service MNA de l'ASE. Le budget du Département consacré à l'ASE a, d'ailleurs, augmenté.

L'approche est respectueuse de la Loi et des jeunes eux-mêmes mais nécessite évidemment de rester vigilant. Nos relations avec le Service MNA sont permanentes et constructives.

La prise en charge et l'évaluation des jeunes arrivant spontanément à La Rochelle a repris du fait d'une nette diminution des transferts depuis Paris par la Commission nationale de répartition.

Plus de 50% des jeunes qui se présentent sont reconnus mineurs et pris en charge (le taux national est plutôt de 30%), des dizaines de nouvelles places d'accueil d'urgence ont été créées, il n'y a, aucun hébergement à l'hôtel sur le Département (conformément à la Loi Taquet de 2022) et les Contrats Jeunes Majeurs mis en place lorsque les jeunes atteignent 18 ans, sont quasi systématiques.

- Il y a actuellement environ **300 mineurs et 150 jeunes majeurs pris en charge par l'ASE**. L'origine de ces jeunes reste la même (plus des 2/3 en provenance des pays de l'ouest de l'Afrique) mais l'augmentation du nombre de filles (à environ 10%) se poursuit.
- Le **Bureau des étrangers** de la Préfecture souffre toujours d'un manque d'effectif entraînant des retards parfois importants dans le traitement des dossiers. Un retour à une situation plus normale est annoncé pour l'été 2025
- **La Loi Immigration du 26 janvier 2024**, au-delà de toutes les dispositions qui affectent tous les étrangers, et les décrets et circulaires qui ont suivi, ont impacté également les jeunes majeurs.

Bilan 2024

- **Le dialogue tant avec l'ASE du Département qu'avec le Secrétaire général de la Préfecture et le Bureau des Étrangers s'est poursuivi.** Les échanges réguliers donnent des résultats, contribuent à certaines évolutions positives et à la résolution de beaucoup de cas particuliers. Les relations avec les associations mandatées par l'ASE pour prendre en charge les jeunes (l'Escale, Don Bosco etc...) sont permanentes et bonnes.
- Le Groupe suit et accompagne, en permanence et d'une façon ou d'une autre, entre **30 et 40 mineurs et jeunes majeurs, soit environ au total près d'une centaine par an**, le Groupe répartissant entre chacun de ses membres les cas et dossiers.
- En ce qui concerne les **mineurs**, nous veillons, grâce à l'équipe des Canapés solidaires, à ce qu'aucun d'entre eux ne dorme dehors en cas de saturation ponctuelle du foyer d'accueil d'urgence des mineurs à l'Escale. Les dispositions sont bien rodées : nous sommes quasiment systématiquement alertés d'une façon ou d'une autre si un MNA dort dehors. Nous l'accueillons, alertons, à notre tour, l'ASE et, généralement, en quelques jours le jeune est mis à l'abri et évalué par l'ASE.

Nous n'avons pas lancé en 2024 de recours devant les Juges pour enfants en cas d'évaluation négative de minorité et ce pour plusieurs raisons : le nombre de jeunes concernés a baissé, les jeunes « déboutés » n'ont souvent pas leurs documents d'état-civil ce qui empêche les recours, ceux qui les ont préfèrent, en général, partir tenter leur chance dans un autre département ce qui fonctionne pour un nombre non négligeable d'entre eux, et, enfin, les délais très longs de ces recours et le taux important d'échecs découragent les jeunes surtout s'ils ont un âge proche de 18 ans. Pour autant, la possibilité que nous accompagnions un mineur dans ses recours est toujours ouverte.

- Des **jeunes majeurs** continuent à recevoir une **OQTF**, notamment du fait de l'état très dégradé de l'état civil dans certains des pays d'origine conduisant à un rejet de ces documents par la Police aux Frontières (PAF). De plus, tout délit, même non suivi d'une condamnation peut conduire à un refus de titre de séjour, puis à une OQTF avec des conséquences très lourdes pour les jeunes. Dans certains cas, ce sont les résultats scolaires insuffisants ou un échec au CAP avec des appréciations négatives du CFA qui motivent la délivrance d'une OQTF.
- Le Groupe Mineurs et Jeunes Majeurs poursuit ses actions essentiellement pour et avec les jeunes majeurs : **hébergement** en cas d'OQTF grâce à l'engagement des bénévoles des Canapés solidaires, **accompagnement juridique et administratif, suivi santé et aide à l'obtention de l'AME, ouverture de comptes bancaires, aide scolaire** grâce aux bénévoles de la Kalan, recherche de **stages et de contrats d'apprentissage, accompagnement amical ou psychologique, conseils**. Et d'innombrables coups de main matériels ou administratifs au quotidien. Certaines nouvelles demandes témoignent, d'ailleurs, de l'évolution de la vie de Jeunes Majeurs, ex-MNA : aides à l'inscription au permis de conduire, demandes de naturalisation française, dossiers de regroupement familial après mariage au pays, reconnaissances d'enfants à la mairie...
- En 2024, nous avons réussi à **régulariser 26 jeunes** : 5 déblocages de situations, 7 après avoir réussi à faire annuler une OQTF, 5 admissions exceptionnelles au séjour (AES) pour la vie privée et familiale, 9 par une AES Travail auxquels on peut ajouter un regroupement familial débloqué et une naturalisation.
- La convention de partenariat signée avec la **Mission locale**, acteur incontournable dans l'accompagnement des jeunes, est accompagnée, chaque année, par un don à l'Association de 1 500 euros par la Mission Locale. Mais surtout, il permet, lors de permanences par notre

Groupe, dans les locaux de la Mission Locale toutes les 3 semaines, de rencontrer au total **plus d'une cinquantaine de jeunes étrangers de 16 à 25 ans** et de leur apporter conseils et/ou aides dans leurs démarches administratives et juridiques. C'est à la fois, évidemment, utile pour les jeunes mais aussi très instructif pour nous en nous obligeant à rechercher des solutions à des cas parfois complexes.

- Nous sommes en relation avec les autres associations en France qui sont engagées sur les mêmes sujets que nous : réseau par mail RIME organisé par l'association nationale **InfoMIE** (qui publie des dossiers thématiques, une revue de presse et toute la jurisprudence nécessaire) et réseau sur WhatsApp de la **CNJED** (Coordination nationale des jeunes exilés en danger qui regroupe 170 intervenants associatifs de toute la France). Cela permet de s'informer et d'échanger sur tous les points concernant les mineurs et jeunes majeurs.

Pistes de progrès 2025

- Début 2025, nous avons encore à gérer 3 cas de régularisations d'ex-MNA sans OQTF, 8 avec OQTF, 1 au bout des démarches juridiques et 2 en risque d'OQTF, soit 14 ex-MNA. S'y ajoutent deux ex-MNA à accompagner car porteurs de handicap suite respectivement à un accident du travail et à un accident de la route. Et également deux jeunes arrivés avant l'âge de 13 ans en France, 3 cas particuliers de jeunes majeurs (non ex-MNA) ainsi que des demandes d'AES par le travail des regroupements familiaux et des demandes de naturalisation.
Le travail reste donc conséquent et le groupe doit encore se renforcer afin que les dossiers que nous montons soient **encore plus professionnels** et convaincants. Et ce d'autant plus que nous sommes partie prenante active, par l'intermédiaire de 3 membres du Groupe, dans le nouveau groupe d'Aide aux démarches qui traite les cas reçus par le Groupe Accueil
- Le travail avec l'**Assurance maladie** est efficace grâce à des contacts désormais bien établis. Il nous faudrait parvenir aux mêmes résultats avec la **CAF**. Et également renforcer nos liens avec le **CFA**.
De nombreux jeunes ont des soucis avec leurs employeurs : un partenariat plus serré avec les **syndicats** permettrait de mieux les protéger et les défendre aux Prud'hommes.
- Nous ne sommes pas du tout performants pour aider les jeunes à trouver **un apprentissage ou un emploi**. Il faudrait, là aussi, que des personnes du Groupe s'y consacrent spécifiquement
- Nous avons plus de liens avec des associations ailleurs en France qu'avec les associations de notre Département regroupées dans le **Collectif migrants 17** avec lesquelles les liens se sont distendus pour des raisons touchant à l'organisation du Collectif et aussi des choix d'actions politiques. Ceci n'est évidemment pas satisfaisant.

DM 05/04/2025

Bilan du groupe KALAN

Le nombre de personnes prises en charge par la Kalan en 2024 a augmenté légèrement passant de 16/17 à 21/22. (2 mineurs seulement ; comme l'an passé la plupart des jeunes demandent de l'aide pour préparer un CAP, ce sont des jeunes majeurs). 2 demandes également pour passer le DELF

À plusieurs reprises, des personnes après être allées au groupe Bienvenue, ont été contactées par le groupe d'animation Kalan, mais n'ont pu assister à nos réunions et n'ont pas donné suite. Néanmoins, de nouvelles personnes bénévoles sont venues rejoindre la Kalan au printemps et à la rentrée de septembre, ce qui nous a permis de mieux répondre aux besoins des jeunes en particulier en mathématiques. Actuellement, l'équipe d'intervenant·es est constituée de 31 personnes, pas toutes actives cependant.

En 2024, le groupe Kalan s'est réuni 5 fois dans la salle attribuée à l'association au centre social de la rue Thiers : en février, en avril, en juin, en septembre et en novembre.

Comme par le passé, les cours se sont déroulés soit au centre social, soit chez les intervenant·es ou bien chez les jeunes.

En juin 2024, 3 jeunes aidés par la Kalan ont été reçus : un en CAP peinture, un en CAP, maçonnerie, un en CAP boulangerie.

Pour l'année 2025

- 1) Le durcissement des attentes en maîtrise de la langue française pour l'obtention des titres de séjour, pourrait accentuer les demandes des personnes préparant les diplômes de langue française exigés. Nous aurions tout intérêt à nous y préparer collectivement, en organisant des temps de co-formation entre les personnes ayant des compétences particulières dans la préparation aux différents DELF et les autres intervenant·es du groupe Kalan.
- 2) Le centre social Christiane Faure La fabrique du lien social déménage fin juin 2025. Pour l'instant, nous sommes encore dans le flou quant aux créneaux possibles l'an prochain. Sur toute l'année écoulée, il faut bien remarquer que les créneaux du mercredi et du vendredi sont vraiment très peu utilisés, seul le créneau du samedi matin demeure bien opérationnel. Nous espérons pouvoir nous adapter aux créneaux offerts dans le nouveau centre. Si ce n'était pas le cas et si l'accès à une salle n'était plus possible le samedi matin, nous envisagerions de réserver une salle à la Maison des associations du Champ de Mars pour ce créneau du samedi.

Rapport d'activité du groupe CANAPES SOLIDAIRES

Les Canapés ont été animés par 3 personnes (Claudine, Marie, Fabienne)

En 2024, 3 jeunes mineurs et une adulte ont été hébergés en alternance dans des familles.

En urgence et ponctuellement, 6 jeunes ont été accueillis aux canapés :

- 4 d'entre eux ont été pris en charge par l'ASE à La Rochelle
- 2 sont partis tenter leur chance dans un autre département.

Notre fichier hébergeurs compte actuellement 25 familles. Le nombre de familles est moindre que l'année dernière mais ce sont des familles sur qui nous pouvons vraiment compter.

Une fiche hébergeur et une fiche sur les règles de vie en canapés ont été mises en place pour chaque jeune.

Chaque jeune a un accompagnant servant de médiateur.

Objectifs 2025

Poursuivre notre réflexion sur l'accueil des majeurs et surtout des adultes avec le groupe logement.

Réfléchir à la constitution d'un autre groupe pour l'accueil des adultes.

Claudine, Marie, Fabienne

Rapport d'activités du groupe COMMUNICATION

- Mise à jour hebdomadaire du site internet qui atteint plus de 3200 visites en 2024
(Voir détail des visites, page suivante)
Nouvelles « boîtes à outils des groupes »
- Création d'un nouveau Groupe Facebook, après que la page précédente a été piratée et supprimée,
- Mise à jour hebdomadaire du Groupe Facebook, notamment en publiant des informations sur la sortie de films, livres, pièces de théâtre relatifs aux migrants et sans-papiers,
- Facebook SolMi : 84 membres – Nombre de vues ces 60 derniers jours : 615
- Création et impression de l'oriflamme,
- Création et impression de dépliants A4, pliés A5,
- Achats de porte-cartes de visite,
- Création et publication de la carte de vœux 2025,
- Organisation et participation au Village de la vie associative,
- Organisation et participation au Festival des Solidarités,
- Participation au Concert pour ton Frère et ta Sœur,
- Intervention de Hafsa au sein du Collège Marc Chagall de Dompierre s/mer,
- Interviews
 - Annick Geniteau au titre des Canapés Solidaires
 - Yves Grosset-Grange, animateur du Cercle du silence de La Rochelle,
- Participation et reportage au Parrainage Républicain / Hôtel de Ville,
- Organisation et participation à la Galette des Rois 2025,
- Achat du vidéoprojecteur et de l'ordinateur,
- Inventaire semestriel des outils de communication, gestion des stocks,
- Envois des comptes rendus, alertes et informations par Assoconnect,
- Gestion du planning des occupations de salles / Maison des Associations,
- Gestion des mails et alertes arrivés sur la boîte mail de l'association.

Détail du trafic sur le site, mois par mois, en 2024

Date +	Vues de page	Sessions sur le site ①	Visiteurs uniques	Taux de rebond ①	Durée moy. de se... ①
Résumé	9 432	3 273	1 965	52 %	6min, 33s
01/12/2024	731	329	228	60 %	4min, 54s
01/11/2024	945	402	264	55 %	5min, 2s
01/10/2024	1 142	401	264	54 %	9min, 56s
01/09/2024	762	293	223	54 %	5min, 20s
01/08/2024	432	188	152	59 %	5min, 17s
01/07/2024	438	183	139	56 %	5min, 44s
01/06/2024	1 165	279	174	50 %	9min, 1s
01/05/2024	790	249	171	47 %	6min, 34s
01/04/2024	813	244	170	45 %	7min, 5s
01/03/2024	1 059	311	192	41 %	5min, 37s
01/02/2024	485	169	127	51 %	8min, 43s
01/01/2024	670	225	128	52 %	4min, 27s

1/ Une **session** correspond à une visite sur le site

2/ Un **visiteur unique** est un nouveau visiteur (à différencier avec les visiteurs réguliers)

3/ Le **taux de rebond** correspond au pourcentage de personnes qui accèdent au site Solidarité Migrants La Rochelle et le quittent après avoir vu une seule page

Pages les plus visitées (année 2024)

Rechercher une page	
/page-daccueil	↑ 368% 2 478
/nos-actions	↑ 423% 795
/nous-aider	↑ 415% 525
/contact	↑ 477% 433
/l-association	↑ 407% 355

Hormis le score élevé mais logique concernant les visites de la page d'accueil, l'augmentation significative des visites des pages « nos actions », « nous aider » et « contact » confirme la pertinence du site pour faire connaître l'association et encourager l'adhésion de nouveaux bénévoles.

Formulaires reçus en 2024

(il s'agit des messages envoyés par les internautes via le site)

Formulaires reçus + ⓘ
78

Activités du blog en 2024

Vues des posts	> 478
Visiteurs uniques	> 306

Proportion nouveaux visiteurs / visiteurs réguliers (ex : adhérents)

Visiteurs réguliers (visites répétées sur le site)	= 14,70%
Visiteurs uniques (nouveaux visiteurs/première et unique visite)	= 85,30%

Rapport du groupe ATTRIBUTION

Le groupe est actuellement composé de 5 personnes. Il gère uniquement les aides accordées aux migrantes et migrants accompagné.es par l'association.

Sur l'année 2024, 34 demandes de remboursement ont été traitées, pour un total attribué de 3 788,12 euros. Cela marque une légère augmentation du nombre de demandes, et aussi du montant total des aides accordées. Cependant sur la période de janvier à mars 2025, 5 demandes ont été traitées, ce qui est en baisse par rapport à janvier-mars 2024.

Les demandes ont principalement concerné les frais de transport pour 18 demandes (priorité aux modes de transport les moins coûteux), les frais de procédure pour 10 demandes.

Cette année deux demandes ont été adressées concernant des frais de licence sportive. Nous rappelons qu'en principe seuls les équipements sportifs sont pris en charge, les frais de licence ne peuvent faire l'objet d'une aide que très exceptionnellement, et pour des licences à prix réduit. De même les frais internet doivent être limités au maximum, et ne sont pas pris en charge.

Pour l'année à venir, la très forte augmentation des frais de titres de séjour nous conduit à proposer pour la plupart des situations une prise en charge partielle avec engagement de remboursement futur.

Il est rappelé que les demandes doivent obligatoirement être accompagnées de justificatifs, et qu'il est recommandé de fournir un maximum de renseignements pouvant aider le groupe à la prise de décision (conditions de revenus, d'hébergement des personnes accompagnées notamment.)

Le groupe attribution, 15/04/2025

Rapport financier 2024

L'association n'a pas recours à un commissaire aux comptes, aucun des seuils légaux n'étant atteint.

Les données financières présentées sont conformes au plan comptable associatif.

Les charges d'exploitation en 2024 ont augmenté de 29.750 € principalement du fait de l'accroissement des loyers payés (+18.038 €) et des charges des logements (+10 088 €) ; ces deux postes représentent 91% de nos dépenses, soit 148 993 €.

Le coût des logements est financé par :

- Le montant des dons affectés aux collectifs 74 049 €
- La participation des hébergés 48 839 €
- Les fonds mutualisés 17 743 €

Le déficit de ce poste est de 8 362 € ; nous devons, au cours de l'année, trouver une solution pour le résorber.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 162 918 €, elles se répartissent comme suit :

- 148 993 € pour les loyers et charges de 23 logements
- 5 267 € pour les frais généraux et services extérieurs
- 4 970 € pour l'aide à la vie courante
- 3 688 € pour la bourse accordée à un étudiant accompagné par l'association

En 2024, le collège a décidé de poursuivre l'aide apportée **aux collectifs de donateurs** :

- Participation de 60 € pour le 1^{er} occupant plus 20 € par occupant supplémentaire, elle était jusqu'en 2022 de 60 € par logement ;
- Prise en charge de l'assurance.

Le coût des deux dispositifs s'élève à 17 743 € contre 15 765 € en 2023

Ces aides cessent dès lors que les hébergés ont obtenu un récépissé de titre de séjour, avec l'autorisation de travailler.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 144 006 €, ils se répartissent ainsi :

- 87 667 € cotisations et dons ;
- 48 839 € participation des hébergés,
- 3 000 € subvention de la ville de La Rochelle
- 3 000 € subvention de la CPAM ;
- 1 500 € mécénat exceptionnel de Leroy Merlin

Les produits financiers : 515 € sont générés par le placement sur un livret associatif, ouvert au Crédit Agricole, au taux de 3%. Cette épargne s'élève à 18 514 € au 31/12/2024.

Les autres produits 4 771 €, ils correspondent :

- 4 631 € recette du concert c'est 1 373 € de plus qu'en 2023 ;
- 140 € remboursements divers

A souligner la constance des subventions accordées par la Ville de La Rochelle et la CPAM, le partenariat avec la Mission Locale.

La belle réussite du concert qui a permis de dégager une recette supérieure à celle des années passées

La légère croissance du nombre d'adhérents et le maintien du nombre de donateurs, même si le total des dons est légèrement inférieur.

Nous avons valorisé :

- **Les fonds dédiés 27 854 €**, il s'agit du cumul des soldes créditeurs des collectifs de donateurs, ils sont portés au passif du bilan, ils seront réaffectés au paiement des loyers et charges en 2025. Le solde créditeur 2023 : 37 192 € a été réintroduit dans les recettes de 2024 ;
- **Les dépôts de garantie 4 241 €**, ont été neutralisés, car ils sont censés être remboursés en fin de contrat ;
- **Les créances diverses 500 €**, ce sont des recettes encaissées en 2025 imputables à l'exercice 2024.

Le bénévolat (116 personnes) est estimé à 261 000 € et la ville de La Rochelle a valorisé l'avantage procuré par les 4 logements mis à disposition à 44 428 € ; ces montants figurent dans le tableau des avantages en nature.

Compte tenu des retraitements ci-dessus, le résultat présente un solde négatif de 3 868 € et la trésorerie diminue de 10 082 € passant de 34 196 € au 31/12/2023 à 24 114 €, cette chute est liée :

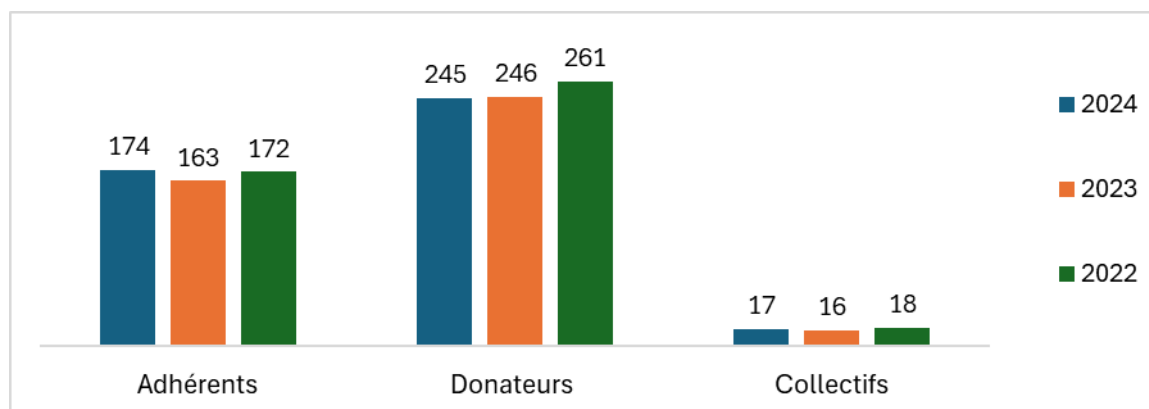
- aux déficits successifs de l'association ;
- à l'avance moindre que par le passé des collectifs : la diminution constatée en 2024 est de 9 339 € par rapport à 2023.

L'association compte 174 adhérents contre 163 en 2023.

245 donateurs ont reçu un reçu fiscal établi conformément à la reconnaissance d'intérêt général obtenue en 2018 ; ils étaient 246 l'année dernière.

Rappel de la réduction d'impôt :

- 60% du montant du versement dans la limite de 5% du chiffre d'affaires H.T. pour les personnes morales ou
- 66% du montant du versement dans la limite de 20% du revenu imposable pour les personnes physiques.



Compte de résultat 2024

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats	52 650,44	70 - Vente de marchandises ou prestations de services	0,00
Achats non stockés (eau, gaz, électricité logements)	52 650,44		
61 - Services extérieurs	100 139,85	74 - Subventions d'exploitation	6 000,00
locations immobilières et mobilières	96 342,47	Ville de La Rochelle	3 000,00
Entretien et réparations		Etat (préciser)	
Assurance	1 816,94	Région	
Frais généraux	1 980,44	Département	
62 - Autres services extérieurs	1 469,73	Communauté d'Agglomération de La Rochelle	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres communes (préciser)	
Publicité, publications, relations publiques	1 073,40	Organismes sociaux (CPAM)	3 000,00
Déplacements, missions, réception	257,34	Autres subventions (préciser)	
Frais postaux télécommunications	121,69		
Services bancaires	17,30	75 - Dons et cotisations	89 167,18
63 - Impôts et taxes		Cotisations	2 615,99
64 - Charges de personnel		Dons	85 051,19
65 - Autres charges de gestion courante	8 657,97	Sponsorings, mécénats	1 500,00
66 - Charges financières		75 - Autres produits de gestion courante	48 838,68
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	514,50
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions		77-78 - Produits exceptionnels	4 771,40
689 - Excédent de fonds dédiés de l'exercice	27 853,95	7895 - Report des dons affectés non utilisées s/ex. antérieur	37 192,50
69 - Impôts sur les bénéfices		79 - Transfert de charges	420,00
TOTAL DES CHARGES REALISEES	190 771,94	TOTAL DES PRODUITS REALISES	186 904,26

Résultat Comptable (Total des produits - Total des charges)	-3 867,68
--	------------------

86 - Avantages en nature	(Détail en suivant)	87 - Avantages en nature	(Détail en suivant)
Ville de La Rochelle (mise à disposition de 4 logements)	44 427,55	Ville de La Rochelle (mise à disposition de 4 logements)	44 427,55
Bénévolat : 116 personnes	261 000,00	Bénévolat : 116 personnes	261 000,00
Autre :		Autre :	
TOTAL	305 427,55	TOTAL	305 427,55

←----- Equilibre -----→



Bilan comptable pour l'année 2024

Date de clôture de l'exercice le 31/12/2024

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
<u>Notre trésorerie</u>		Nos résultats comptables cumulés	916,98
Disponibilités :	5 599,58		
Placements	18 514,50		
TOTAL	24 114,08	TOTAL	916,98
Le reste de notre patrimoine		Nos capitaux, emprunts et dettes	
Immobilisations: estimatif de nos biens durables dans leur valeur nette comptable (cad: valeur après amortissement)			
Dépôts de garantie versés	4 241,00		
		Fonds associatifs	
		Réserves éventuelles	
		Fonds dédiés à la clôture	27 853,95
		Subventions d'investissement :	
Valeur de notre stock (en date de clôture des comptes)		Emprunts en cours (Capital restant dû)	
Créances diverses	500,00	Dettes fiscales, sociales ou diverses	84,15
TOTAL	28 855,08	TOTAL	28 855,08

← Equilibre →



86	Avantages en nature	(Détail en suivant)	87	Avantages en nature	(Détail en suivant)
	Ville de La Rochelle (mise à disposition de 4 logements)	44 427,55		Ville de La Rochelle (mise à disposition de 4 logements)	44 427,55
	Bénévolat	261 000,00		Bénévolat	261 000,00
	Autre:			Autre:	
	TOTAL	305 427,55		TOTAL	305 427,55

30/31

Orientation et perspectives pour 2025

Continuer et Améliorer

Les objectifs des différents groupes de l'association

L'objectif du Groupe Bienvenue : augmenter les liens avec les autres groupes de l'association, pour améliorer la circulation des informations, mieux connaître les besoins des autres groupes pour rendre plus pertinentes les orientations.

L'objectif du Groupe Accueil : harmoniser les réponses lors des appels et durant les permanences physiques. Améliorer l'usage des informations disponibles sur le site. Augmenter la communication avec les autres groupes, en particulier avec le groupe « accompagnants ».

L'objectif du groupe MNA : consolider la formation des bénévoles pour améliorer la constitution des demandes de titre de séjour. Renforcer notre action auprès des jeunes pour la recherche d'apprentissages et d'emplois, ainsi que les liens avec le CFA. Pour mieux protéger et défendre les jeunes isolés, développer un partenariat plus serré avec les syndicats de salariés.

L'objectif du groupe Accompagnants : inciter les accompagnants à l'utilisation régulière du site de l'association où sont répertoriés tous les outils indispensables à leur action :

Poursuivre les rencontres individuelles préalables à une immersion dans le groupe accompagnant pour répondre aux questionnements des nouveaux bénévoles. Accompagner en binôme (un nouvel accompagnant et un plus expérimenté) pour faciliter le démarrage d'un 1^{er} accompagnement.

L'objectif du Groupe Logement : continuer l'actualisation des conventions d'hébergement, l'étendre aux hébergements temporaires (logement loué pour des temps déterminés)

Cette année, les coûts de l'énergie ont considérablement augmenté, il faut continuer à faire prendre conscience aux hébergés de cette réalité et les inciter à une participation financière régulière et proportionnelle à leurs ressources. La création de collectifs doit s'étendre aux logements mis à disposition par la ville de La Rochelle (pour financer les charges).

Le nouveau Groupe « d'aide aux démarches » traite les demandes administratives (AME, impôts, Yelo en priorité et dépôt éventuel de dossier de titre de séjour) reçues par mail, par téléphone ou émanant du Groupe Accueil. Poursuivre cette action qui répond à un véritable besoin.

L'orientation du Groupe KALAN : les nouvelles circulaires ministérielles imposent une connaissance du français (niveau B2) nous devons nous préparer collectivement, en organisant des temps de co-formation entre les personnes ayant des compétences particulières dans la préparation aux différents DELF et les autres intervenantes du groupe Kalan.

Le centre social Christiane Faure partenaire historique de l'association modifie ses horaires d'ouverture. Nous espérons pouvoir nous adapter. Une solution de repli est envisagée vers une salle de la Maison des associations du Champ de Mars pour ce créneau du samedi.

Les objectifs généraux pour l'association

De même qu'un canal de communication efficace a été établi avec l'Assurance Maladie ; l'association a pour objectif de créer le même type de lien avec la CAF.

Nous devons approfondir des liens avec les associations des autres départements, pour profiter de leur expérience et expertise et pour mutualiser nos compétences. Mener une réflexion pour renouer les liens avec le collectif Migrants 17.

Participation aux travaux de mise en place de l'antenne locale du PACT pour le POUVOIR de VIVRE nous serons présents pour les travaux traitants de la situation des personnes étrangères.

Nous devons :

- Trouver des ressources pour continuer à assurer un de nos buts, permettre à des exilés de vivre dans des logements stables
- Continuer de manifester nos désaccords en alertant sur les politiques délétères des pouvoirs publics à l'encontre des personnes exilées.